Si ce message ne s'affiche pas correctement, cliquez ici

Mon Ordre et moi
Flash actu

N ° 19 - Mardi 11 Février 2014

Quatre quiz ludiques en ligne pour s'auto évaluer
et pour connaître les bonnes pratiques professionnelles !

Le Conseil national de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes a mis en ligne quatre quiz de diffusion et d'autoévaluation des bonnes pratiques professionnelles. L'objectif est de valoriser vos connaissances et leur utilisation en situations de pratiques professionnelles.

Vous pouvez vous connecter au portail dédié en suivant le lien ci-dessous : www.sensiwave.com/auth_omk/

Si vous rencontrez un problème de connexion, ou si vous avez des questions concernant les QCM, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : quiz@ordremk.fr

A ce jour vous êtes 1760 à avoir répondu à ces quiz qui concernent :

- l'assistance à personne en danger et la délivrance de l'information au patient ;
- les devoirs envers confrères ;
- les devoirs envers le patient ;
- le secret professionnel.

La conformité des réponses est de 72 % pour l'assistance à personne en danger et la délivrance de l'information au patient, 38 % pour les devoirs envers vos confrères, 66 % pour les devoirs envers le patient et 49 % pour le secret professionnel.
Une marge de progression est possible ! Vous pouvez d'ailleurs renseigner à nouveau ces quiz afin d'améliorer vos scores.

Si vous n'avez pas encore répondu, nous vous encourageons à le faire ! Vous obtiendrez immédiatement vos résultats et les réponses conformes. Chaque réponse conforme (bonne pratique) est justifiée par la référence correspondante (Code de la santé publique ou recommandations de la HAS ou Code pénal).
Vos réponses seront globalisées et traitées de manière anonyme.
Les résultats seront analysés par des statisticiens et permettront d'affiner la diffusion des bonnes pratiques mise en œuvre par les conseils départementaux de l'ordre et l'incitation à l'autoévaluation de celles-ci réalisée par les conseils régionaux de l'Ordre.

Ce dispositif basé sur les données acquises de la science contribue à la diffusion et à l'auto-évaluation des bonnes pratiques professionnelles.

• Par exemple :
Un MK a des problèmes avec son remplaçant.
|__| Il téléphone au CDO pour que le président sanctionne son confrère pour non-respect de la déontologie. (Non conforme).
|_X_| Il contacte son CDO pour trouver une solution confraternelle par l'intervention de ses pairs. (Conforme J). *Art. R. 4321-99 CSP.*
|__| Ils n'avaient pas signé de contrat, le CDO ne prend pas en compte son témoignage. (Non conforme).
|_X_| Ils n'avaient pas signé de contrat, il se trouve lui-même dans une situation de non-respect du code de déontologie. (Conforme J). *Art. R. 4321-143 et L.4113-10 CSP.*

En prenant connaissance des réponses conformes
vous pourrez décider de renforcer ou de faire évoluer vos pratiques !

Contact : monordre@ordremk.fr
Rédaction : Franck GATTO

Pour se désabonner de cette lettre cliquez- ici

Webmaster : Claude ANSQUER

Copyright © [CNOMK] - [Mentions légales]